

10 décembre 1984, États-Unis

Allocution à l'occasion de la visite du Premier ministre aux États-Unis

Je suis honoré de votre invitation et c'est avec grand plaisir que je l'ai acceptée. Je tiens à souligner dès le départ qu'en qualité de Premier ministre du Canada, j'accorde la plus haute priorité à l'établissement de bonnes relations entre mon pays et le vôtre.

Le président Kennedy a un jour décrit ainsi la relation entre le Canada et les États-Unis: « La géographie a fait de nous des voisins; l'histoire, des amis; l'économie, des partenaires; et la nécessité, des alliés ».

Mon gouvernement vient tout juste d'engager le pays dans une nouvelle direction qui, à mon avis, insufflera aux Canadiens un nouveau sentiment d'identité nationale, permettra de nouveau au Canada de jouer un rôle dynamique au sein de la collectivité internationale et remettra fermement son économie sur la voie de la relance. Ce soir, j'aimerais vous entretenir de cette nouvelle orientation et vous faire part de nos buts et de nos espoirs au Canada.

J'ai la conviction que l'objectif fondamental auquel nous devons viser en tant qu'amis et partenaires est d'améliorer et de renforcer les avantages mutuels qui découlent de nos relations.

Pour y arriver, nous devons réduire au minimum les conflits, éliminer les sources de friction inutiles et entretenir des liens sains et vigoureux fondés sur la compréhension mutuelle, des échanges de vues constants et ouverts et le respect de nos besoins et intérêts respectifs. En 1983, lors du congrès national où j'ai été élu chef de mon parti, et au cours de la campagne qui l'a précédé, je me suis engagé à rétablir cette relation spéciale de confiance avec les États-Unis et tous nos alliés.

J'ai aussi réaffirmé à maintes reprises, pendant la dernière campagne électorale, mon intention de restaurer l'harmonie et la coopération avec les États-Unis. Le mois dernier, à la reprise des travaux du Parlement, le Gouverneur général soulignait dans le discours du trône l'importance de cette relation pour la sécurité et la prospérité du Canada et précisait qu'elle se fonde sur les valeurs que partagent nos deux peuples et sur cette grande confiance qui règne entre eux.

Aux yeux de certains Canadiens, pareilles déclarations sont des marques de servilité. De simples gestes d'amitié sont tournés en ridicule parce qu'ils sont automatiquement associés à une perte de souveraineté. Mais sachez que dans l'ensemble, les Canadiens ne sont pas impressionnés par ce genre de réaction.

Les déclarations de mon gouvernement à cet égard ont reçu l'appui général de la population du Canada qui, avec force et maturité, a fait savoir qu'elle tenait à l'existence d'une relation privilégiée entre le Canada et les États-Unis, comme cela convient entre des amis véritables et des alliés sûrs.

Notre objectif est noble et la voie à suivre toute tracée: deux démocraties souveraines qui partagent le même continent ont beaucoup à retirer l'une de l'autre et plus encore, ont

beaucoup en commun qui servira à favoriser la cause d'une paix durable dans le monde. Étant donné l'immensité des États-Unis et leur influence considérable, il importe que le gouvernement du Canada se montre toujours vigilant afin de protéger son intégrité et ses intérêts.

Mon gouvernement veillera à enrichir la souveraineté et l'indépendance du Canada en tout temps et en toutes circonstances. Il le fera avec fermeté et résolution mais sans malveillance car il est convaincu qu'un Canada fort peut mieux contribuer à promouvoir l'équité dans le monde.

Au cours des deux excellents entretiens que j'ai eus avec lui, le Président Reagan s'est montré très chaleureux à l'endroit du Canada et a fait preuve d'une grande compréhension de nos problèmes. Il a souligné avec justesse les avantages énormes que nos deux pays peuvent tirer d'une solide association, et il a déclaré que son administration s'engageait à résoudre bon nombre des différends qui perturbent nos relations.

Beaucoup de citoyens américains connaissent les similitudes entre nos deux pays: un patrimoine commun fondé sur la liberté individuelle, les mêmes valeurs démocratiques de liberté et de justice; des multiples liens commerciaux; et le partage d'un immense continent, séparé par une frontière ouverte et non défendue.

Aujourd'hui, la meilleure mesure de notre relation est l'ampleur de nos échanges commerciaux en matière d'investissement, de commerce, d'échanges technologiques. Après tout, le Canada représente presque le cinquième de votre marché d'exportation. Il est le principal partenaire commercial des États-Unis, et les États-Unis constituent le plus important marché pour les biens, services et investissements canadiens.

En 1983, la valeur totale des échanges entre le Canada et les États-Unis a dépassé 90 milliards de dollars américains. Cela représente au-dessus de 27 milliards de dollars de plus que la valeur de votre commerce avec le Japon. En 1984, les échanges commerciaux entre nos deux pays dépasseront probablement 110 milliards de dollars U.S.

En fait, vos échanges commerciaux avec le Canada en 1983 ont dépassé de presque 34 milliards de dollars américains ceux que vous avez eus avec l'Allemagne, la France et la Grande-Bretagne. Pour situer la question dans un contexte différent, précisons que le Canada est le principal partenaire commercial des États-Unis, et que le deuxième n'est ni le Japon ni l'Allemagne, mais bien l'Ontario, une province du Canada.

Le rétablissement de bonnes et solides relations entre nos deux pays constitue clairement une priorité de premier plan. Cette relation, qui couvre 170 années de paix ininterrompue, un nombre incalculable de milliards de dollars consacrés aux échanges commerciaux et aux investissements bilatéraux, et des ententes réciproques touchant une multitude de sujets, constitue aux yeux du monde une preuve indéniable d'une relation dynamique et mutuellement productive.

À tous ceux qui cherchent la définition d'une association pacifique entre nations à ceux-là je dis ne cherchez pas plus loin il est peu probable que vous trouviez ailleurs un meilleur exemple que celui qu'offre le récit tout simple de l'amitié et de la prospérité qui a marqué

l'évolution de nos deux pays. Mais comment devons-nous administrer nos affaires bilatérales ?

J'ai proposé plusieurs initiatives, tant au Président Reagan qu'à ses collègues du cabinet. La plus importante de celles-ci consiste en des rencontres annuelles entre le Président des États-Unis et le Premier ministre du Canada un processus déjà bien engagé. Quant à moi, j'ai rendu visite au Président Reagan peu après avoir été élu Premier ministre. Je suis heureux d'annoncer ce soir que le Président Reagan a accepté mon invitation d'effectuer une visite de travail au Canada en mars 1985.

Deuxièmement, des réunions régulières entre ministres détenant des portefeuilles importants, qui se tiendraient alternativement aux États-Unis et au Canada. Troisièmement, nous souhaitons la tenue plus fréquente de réunions bilatérales entre représentants du Congrès et au Parlement afin d'y aborder une plus grande gamme de sujets d'intérêt commun, allant des importations d'acier aux pluies acides. Quatrièmement, de nos gouvernements provinciaux peuvent et devraient rencontrer plus fréquemment leurs homologues des États voisins.

En outre, diverses propositions ont été mises de l'avant en vue d'adopter des mécanismes institutionnels qui permettraient de faire enquête sur les différends bilatéraux, de les analyser et de les résoudre, dans un cadre qui pourrait s'inspirer de la Commission mixte internationale.

Ces initiatives méritent qu'on s'y arrête. Mais cela ne veut pas dire que notre participation aux affaires internationales se fera dans une perspective étroite ou exclusive. Au contraire, que ce soit en matière de libéralisation du commerce, de défense, de désarmement ou de développement international, nous attachons une grande importance au rôle que nous pouvons jouer au sein d'institutions multilatérales solides. Nous croyons que c'est par l'entremise de ces institutions que nous pourrons le mieux exercer une influence constructive sur la scène internationale.

Le Canada a connu de profonds changements au cours de la dernière décennie et ses citoyens viennent de traverser une période difficile de leur histoire. Mais aujourd'hui, la population canadienne a repris confiance en elle-même en tant que collectivité. Dans toutes les régions du pays les citoyens sont persuadés que leur avenir dépend de la mise en commun de leurs efforts. Ils se sont servis du pouvoir de leurs votes pour exprimer leur ferme désir que cesse le jeu des affrontements dans nos relations politiques internes. Ils ont voté en faveur d'une nouvelle ère de conciliation et de coopération.

Les Canadiens voulaient que soit résolue l'impasse avec Terre-Neuve au sujet du pétrole et du gaz au large de ses côtes. Celle-ci est en train de se résoudre. Les Canadiens voulaient que l'Ouest ait voix entière au chapitre, au sein de la Confédération. Cette voix, il l'a maintenant.

Jeudi dernier, j'ai eu une réunion importante avec le Premier ministre Lévesque à Québec. Au cours de la dernière élection, la population du Québec a appuyé massivement notre programme de réconciliation nationale et de renouveau économique. Je puis vous dire qu'il

y a une nouvelle attitude dans cette province. La population québécoise veut s'assurer qu'elle joue maintenant un rôle plein et entier et sans équivoque dans les affaires du Canada. J'aimerais vous dire quelques mots sur l'état dans lequel nous avons trouvé les finances du Canada au lendemain du scrutin du 4 septembre.

Nous avons constaté que le déficit fédéral de l'année financière en cours devait atteindre les 34,5 milliards de dollars. Nous nous sommes rendu compte, de plus, que même en supposant un taux de croissance raisonnable, le déficit annuel continuerait d'osciller entre 34 et 38 milliards de dollars jusqu'à la fin de la décennie, ce qui rendrait plus accablant encore le fardeau de notre dette.

Permettez que je situe ces données dans une autre perspective. En 1967, année du centenaire du Canada, la répartition de l'endettement national représentait 4 000 dollars par famille. Dix-sept ans plus tard, ce montant est passé à 24 000 dollars par famille et, d'ici 1990, c'est-à-dire dans cinq ans à peine, si nous n'y prenons garde, la dette publique représentera 54 000 dollars en moyenne par famille.

Et nous avons hérité aussi d'une économie qui avait mis un million et demi de Canadiens en chômage. Il n'y a pas de tragédie plus démoralisante que celle de gens incapables de se trouver du travail rémunérateur. Mon gouvernement considère la création d'emplois comme étant sa priorité absolue, un impératif moral.

Point n'est besoin de m'attarder sur les politiques qui ont abouti à une situation aussi déplorable. Qu'il suffise de souligner qu'à l'époque où les économies du monde devenaient interdépendantes, le Canada pratiquait l'isolationnisme et l'interventionnisme. Le gouvernement s'est engagé sur cette voie onéreuse en 1974, en mettant sur pied l'Agence d'examen de l'investissement étranger et, en 1981, le Programme énergétique national. De telles initiatives allaient à l'encontre de notre histoire qui nous avait enseigné que l'accès libre et sans entraves aux marchés mondiaux était la clé d'une croissance économique forte et dynamique au Canada.

Ces initiatives traduisaient le principe douteux voulant que la réglementation imposée par les hommes politiques et les fonctionnaires soit préférable aux décisions des particuliers et des firmes qui se font concurrence sur le marché international. À l'époque où le Canada pratiquait l'isolationnisme économique, il prenait des mesures qui portaient nos amis et alliés à mettre en doute le sérieux de nos engagements internationaux. Notre appui à l'Alliance atlantique s'est rétréci comme peau de chagrin de sorte qu'aujourd'hui, seul le Luxembourg contribue un montant moindre, par habitant, que le Canada. Nous nous sommes trouvés dans la situation où nos Forces armées comptaient plus de cuisiniers que de combattants.

Ce sont là les raisons principales pour lesquelles mon gouvernement tient tellement à refaire l'image du pays à l'étranger en démontrant que le Canada est:

- un pays libre, tolérant et indépendant
- un partenaire commercial fiable
- un pays qui fait bon accueil aux investissements et où on peut faire de bonnes affaires
- une nation qui croît fermement à la valeur de l'esprit d'entreprise

- et qui respecte les engagements qui la lient à ses alliés.

Mon gouvernement a entrepris de donner une nouvelle orientation à l'économie canadienne. À cette fin, il s'est fixé quatre objectifs, qui engagent aussi la population canadienne.

Notre premier objectif, et celui que nous voulons atteindre dans les meilleurs délais, est le rétablissement de la responsabilité financière du gouvernement fédéral. Le déficit croît, d'année en année, depuis dix ans; ainsi la dette nationale progresse beaucoup plus rapidement que l'économie. La croissance ne corrigera pas d'elle-même le déséquilibre entre les recettes et les dépenses.

Le retour à la responsabilité financière supposera des choix difficiles. Nous nous sommes déjà attaqués à ce problème. Deux mois à peine après avoir pris les rênes du gouvernement, nous avons pu annoncer une réduction des dépenses et des mesures d'augmentation des recettes de l'ordre de 4 milliards de dollars, sur un budget annuel de 100 milliards de dollars. Le mécanisme est désormais enclenché. Notre stratégie de relance économique vise en second lieu à redéfinir le rôle du gouvernement.

Traditionnellement, notre gouvernement a pris une part beaucoup plus active au développement du pays que ce ne fut le cas chez vous. Qu'il s'agisse de construction de chemins de fer, de radiotélévision ou du développement de ressources hydroélectriques, le gouvernement du Canada s'est toujours senti obligé de prêter mainforte. Dans l'ensemble, son intervention passée a été un élément positif de notre vie nationale.

Mais aujourd'hui, le gouvernement occupe une place beaucoup trop grande dans l'économie. Ses interventions tentaculaires ont pour effet de fausser les mécanismes du marché et d'inhiber l'esprit d'entreprise. Certaines industries sont surréglementées, d'autres sont surprotégées. Un ensemble complexe de règlements, de subventions et d'autres formes d'intervention s'est tissé au fil des ans, au point de devenir un obstacle majeur au changement et à la croissance dans le secteur privé.

Pour remettre l'économie sur ses rails, il faut adopter une démarche propre à favoriser l'esprit d'entreprise, l'acceptation du risque, l'adaptation au changement rendue nécessaire par les exigences de nouveaux débouchés et de nouvelles techniques.

Le troisième volet de notre stratégie consiste à adopter des politiques qui encouragent l'investissement, l'innovation et une plus grande compétitivité sur les marchés étrangers. Les investissements contribuent directement à améliorer la production et la croissance de l'emploi. Ils sont essentiels si l'on veut que notre secteur des affaires s'adapte rapidement aux nouvelles techniques et aux exigences des nouveaux marchés. Si nous voulons réussir sur les marchés internationaux, il nous faut innover encore plus, intensifier notre production et devenir plus compétitifs.

Enfin, les changements que nous proposons ont un impact direct sur les structures économiques, sociales et politiques du pays. La relance économique doit être fondée sur un consensus national, et mon gouvernement a la ferme intention d'associer à son projet les provinces, les syndicats, les entreprises et tous ceux qui permettent à notre société de progresser; et il y parviendra.

Je voudrais parler maintenant des trois aspects de notre stratégie de relance économique qui influent directement sur nos relations avec les États-Unis, soit le commerce, l'investissement étranger et l'énergie.

Le commerce est vital pour le Canada. Et c'est notre intention de renforcer la réputation du Canada comme partenaire commercial de tout premier ordre. Nous nous proposons d'examiner attentivement tous les programmes et politiques du gouvernement fédéral afin de cerner les meilleurs moyens de favoriser l'accès de notre industrie à des débouchés sûrs. Le protectionnisme est notre ennemi commun. À long terme, les tendances protectionnistes, aux États-Unis, au Canada et ailleurs, auraient pour effet de contrer la tendance à la libéralisation des échanges entre États.

À court terme, la restriction des échanges commerciaux réduit les perspectives de croissance réelle, tant dans les pays industrialisés que dans les pays en développement. Les incidences sur ces derniers sont plus inquiétantes encore et elles pourraient gravement compromettre les marchés financiers internationaux.

Votre Président s'est engagé à respecter la liberté des échanges, et je m'associe à cet engagement. La politique commerciale du Canada est axée sur l'instauration d'un système économique ouvert, et mon gouvernement continuera d'œuvrer au sein des organismes multilatéraux à l'abolition des barrières qui entravent le commerce international.

Le protectionnisme est un obstacle sérieux à la relance économique et à la stabilité internationale. Il faut qu'on s'y oppose tant au Congrès des États-Unis qu'au Parlement au Canada.

Mon gouvernement a signifié son intention de s'attaquer à ces problèmes, à leurs incidences pour le Canada, dans des documents qui seront publics au cours des prochains mois. Les Canadiens seront appelés sous peu à faire des choix politiques importants, même historiques: ces choix feront l'objet d'un débat public sous l'égide du gouvernement.

La maturité et l'assurance des Canadiens nous permettent maintenant d'aborder ces problèmes de façon réaliste et d'envisager des solutions, alors qu'il y a quelques années, un tel processus aurait provoqué des réactions émotionnelles rendant difficile toute discussion rationnelle. Cela est particulièrement vrai de nos relations avec les États-Unis.

Les États-Unis ont été et continuent d'être le principal importateur de produits canadiens. D'ici 1987, environ 80% des exportations canadiennes y entreront en franchise. Cependant, il subsiste des barrières tarifaires importantes ainsi qu'un nombre croissant de mesures non tarifaires qui font obstacle au commerce bilatéral. Les dispositions incitant vos compatriotes à acheter les produits américains en sont un exemple.

Au nombre des propositions présentées en vue d'abolir ces barrières, il y a les arrangements commerciaux sectoriels, une série de recommandations du secteur privé en vue d'activer le commerce et l'accès assuré aux marchés. Celles-ci seront toutes prises en considération. Notre souci d'examiner tous les moyens possibles de resserrer nos liens de coopération économique avec notre principal partenaire commercial découle d'une estimation prudente

et pratique, qui nous a permis de conclure que cette voie était la meilleure pour atteindre les objectifs commerciaux essentiels au développement économique du Canada.

Nous voulons conclure des ententes commerciales qui nous donnent, de façon équitable, un accès assuré au marché américain, un accès qui puisse échapper aux initiatives prises pour régler des problèmes avec d'autres pays mais qui nuisent, par ricochet, aux entreprises canadiennes.

Notre situation de pays nord-américain est source de force. Nous sommes une nation assez mûre et assez sûre d'elle-même pour reconnaître cette réalité et être fière de la relation d'amitié qu'elle entretient avec un voisin aussi puissant que les États-Unis.

Nous adressons aux investisseurs étrangers le même message qu'à nos partenaires commerciaux : une économie mondiale plus ouverte et dont les éléments sont plus interdépendants ne peut que servir les intérêts du Canada et de tous les pays. Nous désirons un environnement propice à la croissance dynamique du commerce, des investissements et du développement à l'échelle mondiale. Pour notre part, notre première démarche en vue de favoriser l'instauration d'un tel climat sera de remplacer l'Agence d'examen de l'investissement étranger. En fait, mon gouvernement vient tout juste de présenter un projet de loi visant à abolir l'AEIE et à créer un nouvel organisme, appelé Investissement Canada, dont le mandat sera d'encourager et de faciliter les investissements au Canada. Seuls seront examinés les projets d'investissement étrangers susceptibles d'avoir des répercussions majeures sur l'économie nationale. En vertu de la nouvelle loi, les investissements en vue d'établir de nouvelles entreprises au Canada ne seront pas assujettis à un examen, sauf dans quelques rares exceptions.

Investissement Canada poursuivra deux objectifs opérationnels fondamentaux: en premier lieu, faciliter les investissements au Canada, et en second lieu, limiter les interventions gouvernementales en matière d'investissements étrangers. Notre message est clair: le Canada se relance en affaires. Le gouvernement est là pour aider le secteur privé à créer la prospérité et les nouveaux emplois dont le Canada a besoin, et non pour l'en empêcher, et je puis vous donner l'assurance du gouvernement qu'Investissement Canada sera administré de façon juste et objective.

J'aimerais vous parler brièvement de l'orientation que nous entendons donner au secteur énergétique canadien. De nombreux Américains méconnaissent l'importance que ce secteur de l'économie canadienne revêt pour votre économie.

Le Canada est le plus grand exportateur d'énergie vers les États-Unis. Nous vous fournissons virtuellement 100 % de vos importations de gaz et d'électricité. Nous sommes le plus grand exportateur d'uranium et votre deuxième plus grand fournisseur de pétrole. Au rythme de 580 000 barils par jour, nous vous fournissons plus de pétrole que n'importe lequel des pays de l'OPEP.

Le renouveau économique dépend de la vigueur du secteur énergétique. Les investissements dans ce domaine comptent pour 30 % de tous les investissements faits au Canada, et les retombées d'un secteur énergétique fort et en pleine expansion sont énormes pour le reste de l'économie.

Comme bon nombre d'entre vous le savent; le Programme énergétique national est né d'intentions louables; de toute évidence, les méthodes employées et les résultats obtenus ne le sont pas. Le PEN n'a tout simplement pas réussi à atteindre les trois objectifs fixés: équité, sécurité des approvisionnements et canadianisation.

Notre objectif immédiat est de faire de l'énergie un secteur dynamique en pleine croissance. Nous voulons réaffirmer aux investisseurs qu'il y a là des possibilités exceptionnelles. Nous croyons à l'auto-discipline du marché. Nous entreprenons en ce moment des consultations en vue d'abolir les mécanismes de contrôle des prix du pétrole au Canada. Nous appliquons la même ligne de pensée à nos exportations. Depuis le 1er novembre, par exemple, nos excédents de gaz naturel vous parviennent à des prix établis en fonction du marché par les vendeurs et les acheteurs, et non par le gouvernement. Certains signes nous font déjà croire que, après plusieurs années de déclin, le volume de nos exportations commence à remonter aux niveaux traditionnels. En 1985, la valeur du gaz naturel vendu aux États-Unis pourrait s'élever à un milliard de dollars de plus qu'en vertu du système de fixation des prix de l'ancien gouvernement. Le jeu des forces du marché donne de bons résultats.

Nous entendons modifier la législation concernant la rétrocession des terres, selon laquelle le gouvernement se réserve une participation de 25 % dans toutes les activités d'exploitation des Terres du Canada. Le Canada ne s'est pas bâti par l'expropriation rétroactive de la propriété des gens. Il s'agit d'une pratique odieuse que le nouveau gouvernement du Canada n'entend pas suivre.

Enfin, dans la perspective des grands changements que connaîtront l'ensemble des prix de l'énergie, nous entreprendrons bientôt un vaste examen de la taxation fédérale dans le domaine. Nous ferons en sorte que notre régime fiscal laisse une bonne place aux stimulants nécessaires aux investissements. La canadianisation demeure un objectif.

Mais le système doit être juste, et il le sera, pour tous ceux qui investissent dans la croissance de notre économie. L'enjeu est le même pour tous bâtir le Canada et les règles pour y parvenir le seront aussi. Elles ne seront pas changées au détriment des joueurs en cours de route. Le Canada fait face à de sérieux problèmes, mais il a devant lui un brillant avenir. Le Canada est l'un des pays du monde le plus doté en ressources naturelles. Ces richesses, nous n'avons pas le droit de les gaspiller et de mal les administrer. Dans un certain sens, elles constituent une responsabilité collective. L'administration de ces richesses impose une obligation toute particulière à ceux qui ont été choisis pour gouverner notre nation.

Nous devons nous efforcer d'atteindre un niveau de vie qui ne le cède à quiconque dans le monde, et nous devons partager cette prospérité avec ceux qui ont besoin de notre aide. Nous avons, envers tous nos citoyens, la responsabilité de leur ouvrir des occasions d'avenir et de leur assurer justice et équité. Nous devons essayer de contribuer au respect de ces principes dans le monde. Le Canada doit à ses amis et à ses alliés de faire sa juste part pour assurer notre sécurité collective.

Bref, les Canadiens ont l'obligation de contribuer à l'amélioration du sort de notre planète et de la sécurité de ses habitants. Nous nous devons à nous-mêmes d'honorer l'excellence et de chercher sans relâche à l'atteindre. Le Canada doit se porter à la défense de tout ce qu'il

y a de mieux dans tous les champs de l'activité humaine, et il ne fera aucun compromis dans la poursuite des valeurs qui constituent le fondement moral de toutes les grandes nations.

Voici le rêve que j'ai pour mon pays: un Canada juste et équitable, généreux et tolérant. Je vous invite à vous joindre à moi pour faire de ce rêve une réalité.